

Réunion du 05/12/2020

Visioconférence

Mr Jean Luc QUERNEC (Président)	Président	Présent
Mme Edmonde VILAIN (Trésorière)	Trésorier	Présente
Mr Patrice FASQUEL (Secrétaire)	Secrétaire	Présent
Mr Olivier DEMUS	Vice-Président	Présent
Mr Hervé KAJETANIAK	Vice-Président	Présent
Mr Frédéric LINARD	Secrétaire adjoint	Présent
Mr Gérard MEYER	Trésorier adjoint	Présent
Mr Jean Claude POINSIGNON	Vice-Président	Présent
Mr José ROJAS	Membre	Présent
Mlle Sandrine BECAT	Future membre	Présente
Mr Patrick AUJON	Futur membre	Présent
Mr Philippe AURIOULT	Futur membre	Présent
Mr Bernard COEURET	Futur membre	Présent
Mr Bernard DAUBAS	Futur membre	Présent
Mr Mickaël LE POURSOT	Futur membre	Présent
Mr Jean Luc MISCHLER	Futur membre	Présent
Mr Jean Pierre ROJODIAZ	Membre (truite)	Présent
Mr Jacques GOUPIL	Président de la FFPS	Présent
Mr Alain DEWIMILLE	Conseiller technique	Présent
Mr Jean Luc ASSAILLY	Futur délégué	Présent
Mr Pascal DELISLE	Futur délégué	Présent
Mr James LAVAUX	Futur délégué	Présent
Mr Philippe MOREL	Futur délégué	Présent
Mr Sylvain ACCART	Futur délégué	Excusé (travail)
Mr Daniel CARPENTIER	Membre	Excusé (problèmes internet)
Mr Cyril GALLOUX	Futur délégué	Excusé (travail)

En espérant qu'une fois ne soit pas coutume, c'est en visioconférence que nous nous sommes retrouvés pour cette dernière réunion de l'année qui avait essentiellement pour but de :

- Présenter la future équipe du mandat 2021-2024,
- Définir le rôle de chacun en fonction de ses souhaits et compétences
- Faire un retour sur 2020
- Rappeler les objectifs de l'année à venir

Après de légers problèmes de connexions compréhensibles, tout le monde est prêt à 17h20.

Les réseaux sociaux

Prendre des responsabilités impose une prudence de communication sur les réseaux sociaux, les décisions des élus y sont souvent critiquées, malmenées et la plupart du temps à tort. Il est donc tentant d'intervenir, de s'y justifier, mais nous ne faisons dans ce cas qu'envenimer les choses. Le Président insiste donc pour que nous ne prenions pas part à ces débats.

Notre rôle est de faire passer les informations et en aucun cas de les commenter et surtout éviter les écrits à caractère syndicaliste, politique, religieux, raciste ou sexiste.

Projet d'organigramme 2021-2024

Jean Luc QUERNEC nous présente la nouvelle organisation (voir annexe), il souhaite qu'elle soit complète avant la future assemblée annuelle de 2021.

- 16 personnes au nouveau Comité Directeur dont 6 Vice-Présidents et 1 Médecin Fédéral

Frédéric LINARD remplaçant Patrice FASQUEL au poste de secrétaire changement prévu de longue date

- 2 responsables truite
- 1 conseiller technique
- 6 délégués régionaux

15 commissions seront mises en place avec un responsable et une équipe (voir annexe), l'information doit circuler au sein de ces équipes afin que les dossiers en cours ne reposent pas sur une seule personne.

- Championnats individuels (Jean Claude POINSIGNON) – Carpe (José ROJAS)
- Communication (Olivier DEMUS)
- Corporative (Edmonde VILAIN)
- Discipline (Jean Pierre MINET) – Instruction des affaires disciplinaires (Gérard MEYER)
- Feeder (Frédéric LINARD)
- Féminine (Daniel CARPENTIER)
- Finances (Edmonde VILAIN)
- Formation (Mickaël LE POURSOT)
- Grandes épreuves (Patrice FASQUEL)
- Handicapés (Hervé KAJETANIAK)
- Informatique (José ROJAS)
- Médicale (Sandrine BECAT)
- Technique (Hervé KAJETANIAK)
- Truite aux appâts naturels (Jean Pierre ROJODIAZ)

Seule la commission d'appel reste à définir, le Président va contacter les personnes susceptibles de remplir cette mission en remplacement de Philippe AURIOULT qui intègre le Comité Directeur.

Retours sur 2020

Si sur le plan sportif 2020 aura été une année presque blanche (quelques concours ayant quand même eu lieu), elle nous aura au moins permis de pratiquer avec succès les échanges en distanciation qui sont moins couteux et plus facile à mettre en place.

Néanmoins il faudra lorsque ce sera possible continuer de faire une ou deux réunions en présentielle car certaines personnes y sont beaucoup plus à l'aise et tout le monde n'a pas de connexions fiables selon sa localisation.

Effectifs

Au niveau des licences, avec un petit 7% de perte le constat est moins catastrophique que pour d'autres commissions mais ne nous voilons pas la face, la crise a débuté en avril et la plus grande partie de nos pêcheurs avait déjà effectué le renouvellement de la licence.

Arbitres

La formation des arbitres a malgré tout fonctionné dans le 1^{er} trimestre et nous avons 220 arbitres diplômés.

Un grand merci à Gérard MEYER pour avoir corrigé et noté les nombreux examens, une tâche qu'il accepte de continuer.

« Que ce soient les membres du Comité Directeur ou les Capitaines et Capitaines adjoints, il est impératif que tous soient titulaires du diplôme d'arbitre » rappelle le Président.

Labellisation

La base de données se remplit peu à peu grâce au « gros boulot » effectué par Hervé KAJETANIAK et les responsables locaux. 88 parcours sont inscrits, les panneaux ont été réceptionnés par Hervé et seront répartis en cours d'année sur les différents sites. Un courrier de félicitations et de remerciements accompagnera les panneaux au cas où une petite cérémonie d'inauguration soit localement organisée (il faudrait dans ce cas la présence d'un membre au moins du Comité Directeur).

Il faudra bien sur assurer le suivi de ces parcours, le label pouvant se valoriser ou se dégrader au fil du temps.

« Nous avons choisi de prévoir 2021 comme si tout aller reprendre normalement mais ... »

Calendrier

Le calendrier 2020 a été intégralement reconduit sur 2021, Jean Claude POINSIGNON précise que les forfaits de 2020 pour raisons personnelles de santé ou d'indisponibilité seront recontactés et réinsérés, si c'est leur souhait, dans leur championnat sans pénaliser pour autant le nombre de montants prévus.

Ce calendrier offre l'avantage de dégager entièrement le 1^{er} trimestre 2021 ce qui vue la situation actuelle est plutôt une bonne chose.

Pas de candidature pour la Coupe de France des Vétérans, cette épreuve est très attendue et suscite même des prises de licences de la part de nos anciens (Edmonde), son annulation serait la pire des décisions à prendre.

Patrice FASQUEL propose de lancer un appel à candidature (mail) à tous les Présidents de CD et de CR.

Frédéric LINARD nous présente une nouvelle épreuve feeder qui s'adressera aux plus de 60 ans.

2 divisions avec pour la 1^{ère} année un accès à la 2^{ème} division par l'intermédiaire des régionaux au prorata du nombre de participants.

Il faudra trouver des dates pour placer ce nouveau championnat sur le calendrier.

Cette épreuve permettra aussi de préparer un éventuel Championnat du Monde du même style qui devrait prochainement voir le jour. A ce sujet, le Président propose (si ce nouveau championnat du monde débute en 2021) que la France soit candidate avec un possible jumelage à RIEUX avec le Championnat du Monde Feeder seniors déjà programmé.

Jean Luc ASSAILLY déclare que le secteur de « basse rivière » pourrait aisément se prêter à cette nouvelle catégorie (4kms200 de rive). Dès le mois de janvier l'équipe en place réactivera la préparation de ce ou ces Championnats du Monde déclare le Président.

Les Masters qui se sont qualifiés en 2019 mais qui sont depuis passés Vétérans seront directement « reversés » au même niveau dans leur nouvelle catégorie.

Les épreuves régionales de début 2021 regrouperont à la fois les nouveaux venus de la catégorie, les forfaits de 2019 et ceux qui n'avaient pas pu participer au qualificatif.

En 2021 le nombre de montants en 3^{ème} division sera réduit de moitié par rapport aux qualifiés de 2019 afin qu'elles ne soient pas trop surchargées.

Licences

« La FFPSed ne doit pas s'enrichir grâce au COVID !! », le bruit court déjà beaucoup parmi les licenciés, une proposition étudiée par le comité actuel est présentée, elle prévoit 3 mesures importantes :

- 19€ de réduction sur toutes les licences adultes 2020
- 45€ de réduction pour les féminines majeures 2020
- 15€ de réduction pour les mineurs 2020 (18 ans et moins)

Ces réductions seront versées aux CD sous forme de ristourne annuelle.

Elle prévoit de demander aux CD de ne plus prendre de droit d'entrée aux licenciés **en majorant le prix de la licence** (ce prix doit être le même pour toutes les commissions FFPS rappelle Jacques GOUPIL).

Si leur trésorerie est bancaire, les CD devront se rabattre sur la demande d'une mise lors des participations aux championnats ou encore peaufiner leur dossier ANS (ex CNDS).

Au niveau FFPS aucune décision n'a été prise pour une éventuelle réduction (qui viendrait dans ce cas s'ajouter aux mesures précédentes), la question sera posée lors d'une réunion du prochain comité directeur.

Les sites internet des CD devront désormais afficher clairement le prix de la licence fédérale.

Elections

2021 est l'année des renouvellements, les assemblées en présentielles étant interdites, il a fallu trouver une solution.

Un module de vote « MY FFPS » développé et aménagé à nos besoins par le « comptoir des pêcheurs » a été acheté par la FFPS.

Le Président nous fait une rapide démonstration, le module est simple, accessible à tous et offre surtout l'avantage de pouvoir être utilisé à tous les niveaux (CR, CD voire CLUBS).

Les votes sont à bulletin secret et l'organisateur ne voit que le résultat final.

Le scrutin se prépare sur le site internet du « comptoir des pêcheurs » mais les électeurs utilisent leur smartphone pour voter, un gros plus pour les personnes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas se déplacer et qui devrait à l'avenir réduire considérablement les procurations et les temps d'attente imposés parfois par les dépouillements.

Le Président rappelle que pour la FFPSed ce sont les représentants des CD qui voteront mais ce sera ceux des Clubs pour la FFPS, il sera donc important de motiver ces derniers.

Les statuts des CD devront être modifiés en 2021 pour que le nombre de voix soit identique pour tous : 1 voix pour 15 licenciés. Il faudra aussi s'assurer que le terme FFPS a bien été remplacé par FFPS (un exemple de ces statuts est disponible sur les 2 sites fédéraux).

Staffs et équipes Nationales

Le Président rappelle les problèmes de sponsoring posés par l'équipe féminine.

En effet, le Staff prévu pour cette équipe est récemment passé de l'étiquette RIVE à MILO qui n'est pas un sponsor de la FFPSed.

« Ce n'est pas concevable ! Il faut que nos équipes (qui plus est le Capitaine) représente une des marques qui aide financièrement et techniquement notre fédération à participer aux Championnats du Monde, c'est la moindre des choses. » insiste le Président.

MILO refusant d'adhérer, la probabilité que ces pêcheurs reviennent chez RIVE étant quasiment nulle et l'autre candidature n'ayant pas convaincu par manque d'expérience, une autre solution va devoir être trouvée avant le 15 janvier 2021.

Une mise à jour de la chartre va d'ailleurs être effectuée pour qu'à l'avenir nous ne soyons plus confrontés à ce genre de problème.

Convention FNPF/FFPS

Après de nombreux échanges et réunions, nous sommes près du but, à part quelques points de forme à peaufiner d'un point de vue juridique, les 2 parties sont tombées d'accord sur le fond.

Cette convention ne remettra pas en cause les conventions départementales existantes qui pourront si c'est le souhait des 2 parties rester en état.

Il est 20 heures 40, nous avons « légèrement » dépassé la fourchette horaire initialement prévue et le Président s'en excuse.

Remerciements à tous les collègues pour leur travail et leur implication lors de cette réunion atypique.

**Le Secrétaire
P. FASQUEL**